



Ma Communauté  
de Communes

Surgères, le 14 septembre 2022

## COMMUNIQUÉ

### Réunion du Conseil Communautaire

**Mardi 20 septembre 2022 à 18h00**  
Communauté de Communes Aunis Sud  
45 avenue Martin Luther King  
17700 Surgères

#### Ordre du jour

##### **1. ADMINISTRATION GENERALE**

- 1.1 Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 26 juillet 2022
- 1.2 Rapport d'activité de la Communauté de Communes Aunis Sud de l'année 2021 – Approbation
- 1.3 Petites Villes de Demain – Ville de Surgères / Communauté de Communes Aunis Sud - Signature de la convention-cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire

##### **2. ENVIRONNEMENT**

- 2.1 Syndicat Mixte des Rivières et Marais d'Aunis (SYRIMA) – Modification statutaire
- 2.2 Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN) – Modification statutaire
- 2.3 Syndicat Mixte Charente Aval (SMCA) – Modification statutaire

##### **3. FINANCES**

- 3.1 Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) 2022 : Modalités de répartition du reversement entre la Communauté de Communes Aunis Sud et les communes membres
- 3.2 Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- 3.3 Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères : Exonération pour les locaux industriels et commerciaux
- 3.4 Taxe d'Aménagement communautaire – Modification de secteur

##### **4. ENFANCE JEUNESSE FAMILLE**

- 4.1 Volet enfance jeunesse famille & développement social – Soldes des subventions allouées au titre de l'année 2022

##### **5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- 5.1 Pépinière d'entreprises Indigo – Modification des documents contractuels
  - convention d'occupation précaire et d'accompagnement
  - règlement intérieur
  - grille tarifaire
  - dossier de candidature des entreprises
- 5.2 Chambre de métiers et de l'artisanat de Charente-Maritime (CMA 17) – Projet de convention de partenariat et de mise à disposition de locaux
- 5.3 Syndicat mixte CYCLAD & Couveuse d'entrepreneurs de Charente - Maritime (ODACIO) - Projet de convention de partenariat

## 6. RESSOURCES HUMAINES

6.1 Délibération portant création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité – article L.332-23-1° du CGFP

6.2 Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants – article L.332-13 du CGFP

## 7. URBANISME

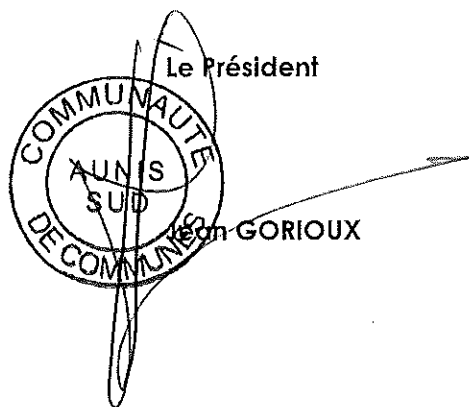
7.1 Modification simplifiée n°1 du PLUi-H

## 8. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

## 9. REMERCIEMENTS

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Elus Communautaires, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et cordiaux.

Le Président  
Jean GORIOUX

The image shows a circular official stamp of the 'Communauté de Communes Aunis Sud'. The text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' is written around the top and bottom inner edges of the circle, and 'AUNIS SUD' is in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending to the right. The name 'Jean GORIOUX' is printed in a sans-serif font below the signature.